

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 décembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT 2020/2025 ENTRE LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE GRAND POITIERS ET LES CONSERVATOIRES A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE "POITOU-CHARENTES" POUR L'ORGANISATION STRUCTURELLE ET PEDAGOGIQUE COMMUNE DES CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Gérard EPOULET à Jean-Luc CLISSON, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Claire RICHECOEUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Fabrice DESCAMPS, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT 2020/2025 ENTRE LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE GRAND POITIERS ET LES CONSERVATOIRES A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE "POITOU-CHARENTES" POUR L'ORGANISATION STRUCTURELLE ET PEDAGOGIQUE COMMUNE DES CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Auguste-Tolbecque accueille 1200 élèves sur 3 sites. Il comporte depuis 12 ans une classe préparatoire, le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI) dont la dizaine d'élèves représentent un pôle d'excellence et une émulation pour l'ensemble des cursus.

Les textes récents (loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 notamment), disposent que les CEPI disparaissent et sont remplacés par les Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) ; les cinq établissements du « territoire Poitou-Charentes » ont été agréés au titre de l'organisation antérieure du CEPI.

Cet agrément arrivant à son terme, il doit être renouvelé avant le 5 mai 2020, pour une durée de 5 ans. Au vu des recommandations du Ministère de tutelle par le décret du Conseil d'Etat n°2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement artistique, et de l'arrêté du 5 janvier 2018, la capacité de prolonger cette habilitation aux enseignements pré-professionnels implique l'obligation de travailler en réseau adossé à un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

Dans le cadre de ce renouvellement, considérant qu'en matière d'enseignement de la musique, de la danse, la construction d'un véritable partenariat entre les Conservatoires de Grand Angoulême, de Grand Châtelleraut, de l'Agglomération de La Rochelle, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de Grand Poitiers, a contribué à structurer leurs actions communes et à mutualiser leurs ressources, les cinq établissements du « territoire Poitou-Charentes » proposent de déposer cette demande de renouvellement au titre du réseau constitué depuis 12 ans,

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée